Le 26° jour du mois de juillet audit an, payé et remboursé à M. le receveur Des Gouttes la somme de 36 l. 13 s. 9 d. tourn. qu'il avoit fourny pour faire paver le cœur du temple de saincte Croix	36	13	9	
Le 29° jour dudit mois payé à MM. Bonville et Anthoine Bolue, massons, la somme de 5 l. 4 s. pour avoir abattu les <i>treilliz</i> qui ont esté vendus au pre-	30	15	9	
Le 30° jour dud. mois, ay payé à M. Claude Faye la somme de 4 livres onze sols pour avoir abattu les chandeliers de loton avec leurs colonnes qui estoient au temple saint Jehan et sainct	5	4	»	
Estienne	4	II	**	
Barthelemy de Gabiano Le 2º jour du mois d'aoust payé à M. Guillaume Le Chappuys la somme de 13 livres 9 s. pour certaines journées qu'il a faites au descombrement du	»	»	»	
Le 15° jour du mois payé à M. Amy Giron, masson, 22 livres 15 s. pour avoir abattu la tribune du temple saint Laurent, par le commandement du sieur	13	9	»	
François Des Gouttes	22	15	»	